MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

LANCEMENT OFFICIEL DE PEPITE-CI 2030

Abidjan, Auditorium de la Primature
Le Mercredi 5 Octobre 2022 – 10h00

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Monsieur le Vice-Président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et financiers ;**
- **Messieurs les Présidents des faitières des entreprises ;**
- **Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinet ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Centraux ;**

- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises ;**
- **Mesdames et Messieurs les Entrepreneurs ;**
- **Mesdames et Messieurs de la presse ;**
- **Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un agréable plaisir de prendre la parole ce matin, à l'occasion de la cérémonie de lancement officiel du Programme Economique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises de Côte d'Ivoire, dénommé **« PEPITE-CI 2030 »**.

Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier Monsieur le Premier Ministre, pour ses orientations et son implication personnelle dans le processus de structuration de ce Programme PEPITE 2030, dont la mise en œuvre devrait contribuer aux résultats macro-économiques, en raison de son caractère transversal.

Mes remerciements vont également à l'endroit des membres du Gouvernement impliqués dans le programme « PEPITE-CI 2030 ».

Je salue les organisations du secteur privé, diversement et fortement représentées.

Mon appréciation aux partenaires techniques et financiers pour leur solidarité constante à l'égard de la Côte d'Ivoire et leur disponibilité renouvelée à accompagner les programmes de soutien au secteur privé.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

L'embellie économique enregistrée au cours des dernières années a été principalement tirée par le secteur privé.

De 2016 à 2021, le secteur privé a contribué en moyenne à 4,7 points de croissance sur un taux de croissance moyen global de 6,2 points.

Mieux, abstraction faite de l'année 2020 qui est atypique en raison de l'effet de la Covid-19, ce sont 5,8 points de contribution sur une moyenne annuelle de 7 points.

Outre la contribution importante du secteur privé à son dynamisme, l'économie ivoirienne est marquée par l'amorce du changement de sa structure.

En effet, sur la période 2016-2021, le poids du secteur secondaire dans le PIB a gagné 1,3 points de pourcentage, passant de 19,2% en 2016 à 20,5% en 2021.

Dans le même temps, le poids du secteur primaire a quant à lui, baissé passant de 16,4% en 2016 à 14,7% en 2021, ce qui dénote d'une orientation affichée de notre économie vers les secteurs de transformation et de services.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Pour poursuivre cette dynamique de transformation de notre économie, le secteur privé

est placé au cœur de la stratégie de développement, avec un focus sur les PME qui représentent environ 98% du tissu économique formel.

Les efforts engagés à cet effet visent notamment à œuvrer pour lever les principaux obstacles à la pleine éclosion d'entreprises privées, capables de porter, comme c'est le cas dans les économies émergentes et développées, les ambitions de développement économique du pays.

Ainsi, l'une des priorités, au niveau macroéconomique, est de renforcer la diversification de l'économie, en éliminant les faiblesses qui affectent certaines filières domestiques essentielles à la croissance et au développement.

Le Programme Economique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE), objet de la présente cérémonie, s'inscrit dans cette démarche d'accélération de la diversification productive, à travers l'optimisation des chaines de valeurs des secteurs stratégiques de l'économie.

Le programme « PEPITE 2030 » contribuera à réaliser une transition vers une plus grande consolidation des filières.

Cette consolidation souhaitée aura pour le pays, plusieurs retombées positives au nombre desquelles on peut noter :

(1) une hausse globale de la productivité nationale ;
(2) des créations significatives d'emplois de qualité pour la jeunesse ivoirienne ;
(3) le renforcement de la structure de l'économie, pour la rendre plus résiliente aux chocs économiques ;
(4) le développement du capital humain et une meilleure adéquation entre l'offre et la demande du travail.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Le développement des chaînes de valeurs constituera ainsi un instrument clé pour assurer le progrès social pour tous, à travers la mise en valeur de nouvelles niches de croissance économique, une meilleure répartition de la richesse, de la valeur ajoutée produite localement et des emplois sur l'ensemble du territoire.

PEPITE 2030 contribuera par ailleurs à promouvoir la culture de l'entreprenariat et à l'émergence d'une classe moyenne nationale plus importante, en vue de créer un marché domestique de consommation, capable de soutenir les ambitions de croissance de l'économie.

La transformation structurelle de l'économie à laquelle le programme économique PEPITE entend participer, est nécessaire pour renforcer le secteur privé et stimuler l'investissement privé, afin de garantir le rythme de croissance soutenu, projeté dans le PND 2021-2025.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

PEPITE 2030 est un pari important sur la politique volontariste de promotion du secteur privé.

Pour la gestion du programme, en tant qu'instrument d'impulsion de la dynamique économique, un cadre de gouvernance a été mis en place, avec la participation de toutes les structures publiques sectorielles.

Nous appelons donc à l'adhésion pleine et entière de toutes les parties prenantes, particulièrement du secteur privé et des partenaires au développement, en vue de faire de cette initiative un succès.

C'est sur cette note que je voudrais clore mon propos en réitérant mes remerciements à tous ceux qui se sont investis pleinement, afin que, « PEPITE-CI 2030 » puisse voir le jour.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Adama COULIBALY